

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0847.027.754	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **RESA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Sainte Marie**

N°: **11**

Code postal: **4000**

Commune: **Liège 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0847.027.754**

DATE **06-06-19** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** ²

approuvés par l'assemblée générale du **17-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **76** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.2, 6.3.4, 6.3.5, 6.5.2, 6.7.2, 6.18.2, 8, 9, 12, 13, 14, 15

Signataire
(nom et qualité)

Signataire
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SIMONIS Isabelle

Rue de Flémalle-Grande 351 351, 4400 Flémalle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 29-05-19- 30-06-25

GUILLAUME Pol

Rue de la Gohalle 3, 4260 Braives, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 11-04-17- 30-06-25

ANCION Paul

Rue Ferrer 132, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-19- 30-06-25

CAMPSTEIN Léon

Rue Masuy 22, 4041 Milmort, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-12-19- 30-06-25

COEME Guy

Avenue E.Leburton 146, 4300 Waremmes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 30-06-25

GRIGNARD Michel

Rue J.Gomez 31, 4802 Heusy, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 30-06-25

LOFFET Alexandre

Rue Hauzeur 17, 4800 Verviers, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-05-19- 30-06-25

LOMBARDO Marie-Josée

Grand-Route 329, 4610 Beyne-Heusay, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-05-19- 30-06-25

SAAL Caroline

Rue Joseph Henrion 26, 4000 Liège 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18-12-19- 30-06-25

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

STASSART Pierre

Quai de la Boverie 7, boîte 41, 4020 Liège 2, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-06-12- 30-06-25

THANS-DEBRUGE Anne

A la Corne du Pré 12, 4053 Embourg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-05-19- 30-06-25

TIHON Kevin

Rue François Bovesse 7, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 13-11-19- 30-06-25

ANTOINE Laurent

Rue de Hermalle 131, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Autre fonction

Mandat : 27-11-19- 30-06-25

THIRY Bernard

Avenue du Lixembourg 31, 4020 Liège 2, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 28-06-18- 29-05-19

THIRY Bernard

Avenue du Luxembourg 31, 4020 Liège 2, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-05-19- 11-10-19

ANTOINE Laurent

Rue de Hermalle 131, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 29-05-19

CROISIER Adrien

Place Coronmeuse 8, boîte 42, 4040 Herstal, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 29-05-19

KNAPEN Philippe

Rue du Cheval Blanc 9, 4690 Glons, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 29-05-19

LAURENT Denise

Rue de la Gare 231, 4870 Trooz, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29-06-12- 29-05-19

MICHAUX Josette

Rue C. Demblon 49, 4683 Vivegnis, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28-06-18- 29-05-19

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprise SRL 0429.501.944

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00009

Mandat : 27-04-17- 17-06-20

Représenté par :

1. MORTOUX Patrick

Rue Visé Voie 81 , boîte ABC, 4000 Liège 1, Belgique

, Numéro de membre : A01995

2. FOCANT Michaël

Rue Visé Voie 81 , boîte ABC, 4000 Liège 1, Belgique

, Numéro de membre : A02281

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	1.375.900.278,83	1.348.687.039,56
Immobilisations incorporelles	6.2	21	19.012.341,43	20.572.977,00
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.356.698.488,01	1.327.985.376,67
Terrains et constructions		22	31.947.526,72	31.992.952,09
Installations, machines et outillage		23	1.218.643.632,17	1.207.444.539,34
Mobilier et matériel roulant		24	5.858.340,72	7.480.560,38
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	100.248.988,40	81.067.324,86
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	189.449,39	128.685,89
Entreprises liées	6.15	280/1	61.438,50	
Participations		280	61.438,50	
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	116.710,89	116.710,89
Participations		282	116.710,89	116.710,89
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	11.300,00	11.975,00
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	11.300,00	11.975,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	182.979.401,13	137.448.090,53
Créances à plus d'un an		29	1.003.323,95	1.000.000,00
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.003.323,95	1.000.000,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	16.058.976,66	13.571.348,92
Stocks		30/36	15.583.618,45	13.095.990,71
Approvisionnements		30/31	15.583.618,45	12.945.685,64
En-cours de fabrication		32		150.305,07
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	475.358,21	475.358,21
Créances à un an au plus		40/41	107.789.785,39	77.228.549,22
Créances commerciales		40	76.471.286,29	66.653.048,11
Autres créances		41	31.318.499,10	10.575.501,11
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	31.502.474,50	23.375.367,64
Comptes de régularisation	6.6	490/1	26.624.840,63	22.272.824,75
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.558.879.679,96	1.486.135.130,09

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	775.372.175,95	742.560.464,76
Capital	6.7.1	10	657.880.492,30	657.880.492,30
Capital souscrit		100	657.880.492,30	657.880.492,30
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	110.382.997,13	11.958.871,77
Réserve légale		130	13.788.117,13	11.211.271,77
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	1.594.880,00	747.600,00
Réserves disponibles		133	95.000.000,00	
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	3.236.134,76	68.923.352,91
Subsides en capital		15	3.872.551,76	3.797.747,78
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	10.369.502,54	10.357.231,28
Provisions pour risques et charges		160/5	10.369.502,54	10.357.231,28
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	10.369.502,54	10.357.231,28
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	773.138.001,47	733.217.434,05
Dettes à plus d'un an	6.9	17	545.603.846,86	552.679.115,66
Dettes financières		170/4	545.603.846,86	552.679.115,66
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	500.000.000,00	500.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	45.603.846,86	52.679.115,66
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	216.789.292,35	168.076.219,79
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	7.075.268,80	7.303.680,26
Dettes financières		43	20.057.493,78	15.000.000,00
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	20.057.493,78	15.000.000,00
Dettes commerciales		44	104.174.681,76	80.494.980,24
Fournisseurs		440/4	104.174.681,76	80.494.980,24
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	37.916.493,34	26.833.931,60
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	19.415.436,20	19.643.627,69
Impôts		450/3	9.221.226,81	18.882.807,80
Rémunérations et charges sociales		454/9	10.194.209,39	760.819,89
Autres dettes		47/48	28.149.918,47	18.800.000,00
Comptes de régularisation	6.9	492/3	10.744.862,26	12.462.098,60
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.558.879.679,96	1.486.135.130,09

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	373.416.303,04	377.729.046,96
Chiffre d'affaires	6.10	70	287.335.010,46	288.919.558,73
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	-150.305,07	5.539,53
Production immobilisée		72	77.275.811,60	80.068.465,21
Autres produits d'exploitation	6.10	74	8.733.972,34	8.262.547,90
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	221.813,71	472.935,59
Coût des ventes et des prestations		60/66A	292.705.146,89	287.316.728,42
Approvisionnements et marchandises		60	37.736.988,07	34.442.008,35
Achats		600/8	41.274.119,19	33.840.238,69
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-3.537.131,12	601.769,66
Services et biens divers		61	133.872.238,53	167.000.347,12
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	46.147.511,80	3.255.153,59
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	49.661.066,56	46.360.952,13
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	2.620.061,99	6.920.167,63
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	12.271,26	2.499.213,96
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	21.045.029,69	22.138.184,91
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.609.978,99	4.700.700,73
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	80.711.156,15	90.412.318,54

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	140.737,00	96.587,85
Produits financiers récurrents		75	140.737,00	96.587,85
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	44.922,91	13.654,09
Autres produits financiers	6.11	752/9	95.814,09	82.933,76
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	7.871.557,54	8.201.838,32
Charges financières récurrentes		65	7.871.557,54	8.201.838,32
Charges des dettes		650	7.722.548,92	8.109.915,90
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	149.008,62	91.922,42
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	72.980.335,61	82.307.068,07
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	21.443.428,40	24.267.964,00
Impôts		670/3	21.682.847,26	24.286.690,24
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	239.418,86	18.726,24
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	51.536.907,21	58.039.104,07
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689	847.280,00	747.600,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	50.689.627,21	57.291.504,07

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	119.612.980,12	90.625.308,11
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	50.689.627,21	57.291.504,07
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	68.923.352,91	33.333.804,04
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	97.576.845,36	2.901.955,20
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	2.576.845,36	2.901.955,20
aux autres réserves	6921	95.000.000,00	
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	3.236.134,76	68.923.352,91
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	18.800.000,00	18.800.000,00
Rémunération du capital	694	18.800.000,00	18.800.000,00
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	64.270,29
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	64.270,29	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	64.270,29
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	64.270,29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	45.341.408,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	8.900.509,60	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042	-582.526,84	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	53.659.391,51	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	37.252.149,11
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	5.636.980,79	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092	5.746.967,87	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	48.636.097,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>5.023.293,74</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.608.846,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	6.608.846,58	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.900.302,89
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	650.050,49	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	4.550.353,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	<u>2.058.493,20</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.775.173,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	1.572.853,98	
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8044	582.526,84	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	11.930.554,49	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	<u>11.930.554,49</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxx	58.302.616,56
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	980.882,19	
Cessions et désaffectations	8171	2.453,13	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	1.024,37	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	59.282.069,99	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxx	3.119.222,40
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	626,76	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	3.118.595,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxx	29.428.886,87
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.024.252,04	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	30.453.138,91	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	31.947.526,72	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.639.793.957,80
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	23.719.317,65	
Cessions et désaffectations	8172	2.968.417,53	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	29.071.526,49	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.689.616.384,41	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	498.131.569,62
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232	941.121,09	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	497.190.448,53	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	930.480.988,08
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	39.985.964,20	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	2.303.751,51	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	968.163.200,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	1.218.643.632,17	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	29.184.668,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	599.839,43	
Cessions et désaffectations	8173	1.534.544,57	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	146.407,20	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	28.396.370,57	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	512.808,09
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233	3.151,11	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253	509.656,98	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	22.216.916,22
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.363.819,04	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.533.048,43	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	23.047.686,83	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>5.858.340,72</u>	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	81.067.324,86
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	48.400.621,60	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-29.218.958,06	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	100.248.988,40	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	100.248.988,40	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	61.438,50	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	61.438,50	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	61.438,50	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	116.709,64
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	116.709,64	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	1,25
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452	1,25	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>116.710,89</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.975,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	675,00	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	11.300,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
ATRIAS SCRL Galerie Ravenstein 4 , boîte 2 1000 Bruxelles 1 Belgique 0836.258.873	Part sociale	58	15,59	0,00	31/12/2018	EUR	18.600	0
INTER-REGIES SCRL Avenue Ariane 5 1200 Woluwé-Saint-Lambert Belgique 0207.622.758	Part sociale	4.591	46,29	0,00	31/12/2018	EUR	350.905	-918.650
RESA INNOVATION ET TECHNOLOGIE SA Rue Sainte-Marie 11 4000 Liège 1 Belgique 0724.552.089	Actions nominatives	999	99,90	0,00		EUR	0	0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts – Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
--	------

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis	
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Autres charges à reporter

Autres produits acquis

Exercice

8.118.023,27

18.506.817,36

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	657.880.492,30
(100)	657.880.492,30	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions nominatives

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	657.880.492,30	9.063.477
8702	XXXXXXXXXXXXXX	9.063.477
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Exercice
10.369.502,54

Provisions pour autres risques et charges

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	7.075.268,80
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	7.075.268,80
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	7.075.268,80

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	20.821.251,33
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	20.821.251,33
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	20.821.251,33

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	524.782.595,53
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	500.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	24.782.595,53
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	524.782.595,53

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	25.864.001,65
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	25.864.001,65
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	25.864.001,65
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	8.778.091,20
Dettes fiscales estimées	450	443.135,61
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	10.194.209,39

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Autres charges à imputer

Autres produits à reporter

Exercice
6.977.133,10
3.767.729,16

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

chiffre d'affaire

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	287.335.010,46	288.919.558,73
740	19.074,26	200.620,84
9086	891	80
9087	874,5	39,0
9088	784.222	59.097
620	27.820.181,98	2.028.898,73
621	14.225.385,82	547.706,91
622	199.586,30	56.376,00
623	3.902.357,70	622.171,95
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	1.011.971,84	189.024,53
Reprises	9111	112.773,53	
Sur créances commerciales			
Actées	9112	2.061.822,96	7.175.879,19
Reprises	9113	340.959,28	444.736,09
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	734.887,48	2.545.000,00
Utilisations et reprises	9116	722.616,22	45.786,04
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	486.890,86	657.149,52
Autres	641/8	20.558.138,83	21.481.035,39
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	5	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	4,5	0,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	8.813	1.677
Frais pour l'entreprise	617	203.617,54	37.673,92

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital 9125 95.538,67 80.837,14

Subsides en intérêts 9126

Ventilation des autres produits financiers

Autres Produits financiers 275,42 2.096,61

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts 6501

Intérêts portés à l'actif 6503

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées 6510

Reprises 6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances 653

Provisions à caractère financier

Dotations 6560

Utilisations et reprises 6561

Ventilation des autres charges financières

Autres charges financières 149.008,62 91.922,42

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	221.813,71	472.935,59
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	221.813,71	472.935,59
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	178.639,57	424.709,95
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	43.174,14	48.225,64
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.609.978,99	4.700.700,73
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1.609.978,99	4.700.700,73
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	1.609.978,99	4.700.700,73
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
 Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
 ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
 ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
 MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le personnel contractuel de RESA S.A. Intercommunale profite d'une assurance-groupe de type " defined contribution ". Celle-ci a été souscrite par Publifin (ex-Enodia) au cours de l'exercice 2014 et a suivi le personnel lors de son transfert en RESA S.A. Intercommunale.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	61.438,50	
Participations	(280)	61.438,50	
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	5.805.270,10	2.317.105,62
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	5.805.270,10	2.317.105,62
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	5.787.838,07	8.236.698,83
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	5.787.838,07	8.236.698,83
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		2.587.652,07

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION
ENTREPRISES ASSOCIÉES
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

 Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour
sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

 Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises
associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION
Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	116.710,89	116.710,89
9262	116.710,89	116.710,89
9272		
9282		
9292	4.413.469,67	3.020.096,73
9302		
9312	4.413.469,67	3.020.096,73
9352		226.584,16
9362		
9372		226.584,16

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	84.927,90
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	27.500,00
95061	40.500,00
95062	
95063	
95081	
95082	2.000,00
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

Les autres missions d'attestation confiées au Commissaire consiste en l'établissement :

- du rapport spécifique relatif aux tableaux 1A (bilan) et 2A (compte de résultats), des rapports annuels tarifaires 2018 ainsi que des rapports spécifiques relatifs aux procédures convenues ayant trait aux secteurs régulés "électricité" et "gaz". Ces rapports sont destinés à la Commission wallonne pour l'Energie - "CWaPE"

- du rapport spécifique afférent à la cotisation fédérale perçue et versée par RESA. Ce rapport est destiné à la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz - "CREG"

- du rapport, prévu par le Code des sociétés, dans le cadre de la modification de l'objet social de RESA

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	742.400	0,00	-22.751,00	0,00	-41.925,00
IRS	EVOLUTION EURIBOR	Couverture	1.000.000	0,00	-33.587,07	0,00	-61.718,54

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *~~

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés:

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

ENODIA s.c.i.r.l.
Rue Louvrex 95
4000 Liège 1, Belgique
0204.245.277

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

ENODIA
Rue Louvrex 95
4000 Liège 1, Belgique
0204.245.277

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESA S.A. - REGLES D'EVALUATION

PREAMBULE

RESA a bénéficié, avec effet comptable au 1er janvier 2014, d'un apport de branche d'activité " électricité " et, avec effet comptable au 1er janvier 2015, d'un apport de branche " gaz " par l'intercommunale Publifin. Ces apports ont été réalisés en continuité comptable, les règles d'évaluation précédemment applicables aux éléments d'actif et de passif au sein de la SCIRL Publifin continuent à s'appliquer.

Lesdites règles d'évaluation ont été intégrées comme suit :

ACTIF

1. Frais d'établissement

Ils sont constitués de frais de changement de tension, de frais de formation du personnel et de frais d'émission d'emprunt obligataire. Ceux-ci, valorisés au coût direct de revient, sont intégralement amortis l'année d'acquisition.

2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- les logiciels bureautiques et les autres logiciels, valorisés au prix d'acquisition et amortis linéairement sur 5 ans ;
- les frais d'études et de recherche, valorisés aux coûts directs de revient et amortis linéairement sur 5 ans.
- les goodwill résultant des fusions par absorption auraient dû être, en principe, en tout ou partie, alloués aux différents éléments d'actifs acquis à l'occasion de la fusion. Ils sont principalement relatifs à la clientèle et au réseau de l'entité absorbée. Ils sont amortis linéairement sur 10 années prorata temporis la première année, ce qui correspond à la durée d'amortissement usuellement observée au niveau du secteur d'activité concerné.

3. Immobilisations corporelles

a) Généralités :

Depuis le 01.01.2007, l'ensemble de la clientèle du Gestionnaire de Réseaux de Distribution d'Electricité et Gaz ou GRD est libéralisé. Dans ce contexte, la CREG (Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz) a édicté, depuis 2001, un ensemble de règles en matière d'évaluation, de taux d'amortissement et de valeurs résiduelles des immobilisations corporelles pour lesquelles elle dispose d'une compétence légale. Les règles d'évaluation ont été adaptées en conséquence depuis l'exercice 2007.

Depuis 2014, la compétence tarifaire a été transférée au régulateur régional wallon, la Commission Wallonne Pour l'Energie (CWaPE).

b) Valorisation :

Les immobilisations corporelles sont valorisées à la valeur comptable réévaluée nette, (éventuellement limitée à des valeurs résiduelles prédéfinies pour les actifs, relevant de la compétence du régulateur, acquis antérieurement à 2002), c'est-à-dire la valeur d'acquisition ou le coût direct de revient augmenté de la plus-value, de frais généraux à hauteur d'un pourcentage de la valeur d'acquisition (16,5% jusqu'en 2007, 32,15 % de 2008 à 2012 pour les immobilisations corporelles " électricité " et 16,5% jusqu'en 2012 pour la branche d'activité " gaz " et ensuite d'un pourcentage déterminé annuellement en fonction de l'exercice à partir de 2013 pour les deux branches d'activité) et diminué des interventions de tiers et des amortissements actés.

c) Réévaluation :

Les immobilisations corporelles peuvent être réévaluées conformément à l'article 57 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

d) Amortissements ordinaires :

Les immobilisations corporelles font systématiquement l'objet d'amortissements conformément aux articles 45 à 49 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés. Les amortissements sont pratiqués en méthode linéaire aux taux suivants, prorata temporis:

Branche d'activité " électricité "

- 2% sur les bâtiments administratifs
- 3% sur les bâtiments et sous-stations de réseaux 15 kV et Basse Tension ;
- 2 % sur les canalisations Basse Tension et Haute Tension ;
- 3 % sur les autres équipements électriques Basse Tension et Haute Tension ;
- 10 % sur le mobilier, l'outillage et les équipements électroniques ;
- 20 % sur le matériel roulant ;
- 20 % sur le matériel informatique.

Branche d'activité " gaz "

- 2 % sur les bâtiments administratifs ;
- 3 % sur les bâtiments industriels ;
- 3 % sur les stations, postes et cabines ;
- 2 % sur les canalisations ;
- 3 % sur les ouvrages de raccordement ;
- 3 % sur les compteurs ;
- 10 % sur les compteurs à budget ;
- 10 % sur les systèmes de télémesure ;
- 10 % sur le mobilier, les installations, les machines et l'outillage ;
- 20 % sur le matériel roulant

e) Retraits :

En cas de retraits (désaffectations), la valeur comptable réévaluée nette est diminuée, pour tout ou partie de la fiche d'amortissement concernée.

Pour le cas particulier de la plus-value de réévaluation actée en application des lignes directrices de la CREG, celle-ci fait l'objet d'une réduction de valeur de 2% annuellement au titre d'estimation de désaffectation (imposée par le régulateur).

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants non appelés. Des réductions de valeur sont opérées pour les moins-values durables ou définitives.

5. Créances à plus d'un an

Ces dernières sont reprises à l'actif du bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition sous déduction éventuelle des réductions de valeur pour les moins-values durables ou définitives.

6. Stocks et en-cours de fabrication

Les stocks sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré. Ils font l'objet de réductions de valeur ou de reprise de celles-ci en tenant compte de l'état du stock à la date de clôture de l'exercice.

Les en-cours de fabrication sont valorisés au coût direct de revient.

7. Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont enregistrées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est établie sur les montants douteux

RÈGLES D'ÉVALUATION

estimés.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Elles sont reprises au bilan à leur valeur nominale et les titres à revenus fixes à leur valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

PASSIF

1. Réserves

La dotation à la réserve légale se fait conformément à l'article 616 du code des sociétés.

2. Subsidés en capital

Ceux-ci sont repris à leur valeur nominale.

Ils sont transférés annuellement au compte de résultats au même rythme que l'amortissement de l'investissement concerné.

3. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques ou des charges prévisibles. Une reprise de provisions est effectuée dans la mesure où celles-ci ne se justifient plus et une utilisation est réalisée lorsque le risque ou la charge survient. Une adaptation annuelle est effectuée.

4. Dettes

Elles sont reprises à leur valeur nominale.

5. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont valorisés à leur valeur nominale.

HORS BILAN

1. Droits et engagements

Ils sont enregistrés à leur valeur nominale.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus COVID-19

Fin 2019, un virus de la famille des coronavirus est apparu dans la province de Hubei en Chine. Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SARS-CoV-2), appelé plus couramment COVID-19, s'est rapidement répandu dans le monde entier créant une pandémie.

Depuis mi-février 2020, l'Europe est devenue le nouveau foyer du COVID-19 et a inévitablement touché la Belgique de plein fouet créant une crise sanitaire sans précédent. Le Gouvernement fédéral en concertation avec les gouvernements des entités fédérées a dès lors été amené à déclarer les 12 et 18 mars diverses mesures tendant vers le confinement général de la population. Le télétravail a été rendu obligatoire pour toutes les fonctions le permettant et le principe de la "distanciation sociale" a dû être mis en application pour les fonctions restantes.

Si RESA a mis tout en œuvre pour continuer à assurer ses missions de service public liées à la sécurité et à la sécurité d'approvisionnement de l'énergie, les mesures précitées ont eu (et ont encore à ce jour) des répercussions sur l'ensemble des opérations de RESA (chantiers non essentiels postposés, ralentissement de l'activité, baisse de consommation, suspension d'exécution de marchés publics, etc.). Ces répercussions, notamment financières, ne peuvent à ce jour pas encore être quantifiées avec exactitude.

Toutefois, le Conseil d'administration est d'avis que ces éléments ne sont pas de nature à avoir de conséquences négatives concernant la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

2. Report de facturation du "Tarif Prosumer"

Par arrêté du Gouvernement wallon du 31 décembre 2019, le Gouvernement a imposé aux gestionnaires de réseaux de distribution de prendre les mesures adéquates afin de ne pas facturer le tarif prosumer du 1er janvier au 30 avril 2020 aux détenteurs de panneaux photovoltaïques.

Cette mesure découle de la volonté du Gouvernement, inscrite dans la déclaration de politique régionale publiée le 20 septembre 2019, d'élaborer sans délai un avant-projet de décret pour reporter de cinq ans l'entrée en vigueur de la redevance dont doivent s'acquitter les prosumers.

Bien qu'une concertation entre différentes parties prenantes au dossier soit actuellement en cours afin de définir une solution pérenne et définitive à cette problématique, RESA demeure encore, à ce jour, en attente d'une communication officielle du Régulateur en ce qui concerne l'application de la redevance prosumers après le 30 avril 2020.

Toutefois, quelle que soit la solution appliquée, RESA ne verra pas son revenu autorisé diminué en conséquence étant donné la validation de celui-ci par le régulateur en date du 29 mai 2018.

Néanmoins, ce report de tarification entraîne une perte de recettes qui sera récupérée au travers des soldes réglementaires en N+2 (2020+2). RESA devra donc supporter le préfinancement de cette mesure. L'incertitude sur un nouveau report de plusieurs mois au-delà du 30 avril 2020 existe bel et bien.

3. Réouverture du Revenu autorisé

En application de l'article 54, §2 de la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel actifs en Région wallonne pour la période réglementaire 2019-2023, RESA introduira une demande motivée de révision du revenu autorisé, compte tenu, notamment, de la décision du report du programme de déploiement des compteurs intelligents impactant durablement et significativement (seuil fixé à 2% du revenu autorisé annuel) la situation financière du gestionnaire de réseau de distribution.

La CWaPE et RESA entretiendront dès lors un dialogue compétitif durant l'année 2020.

4. Approbation à venir des soldes réglementaires 2016, 2017 et 2018.

Le régulateur s'apprête à émettre ses décisions quant aux dossiers de soldes réglementaires de RESA pour les années 2016 à 2018. Ces décisions sont attendues dans le courant du premier semestre 2020 (hormis pour le solde réglementaire 2018 "Electricité" qui demande des diligences additionnelles). Les éléments financiers liés à ces décisions et dont RESA avait connaissance ont été anticipés dans les comptes 2019 de RESA S.A. Intercommunale.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



RESA SA
Société Anonyme
Intercommunale
Siège social : Rue Sainte-Marie 11 - 4000 LIEGE
Registre des personnes morales de Liège
T.V.A. BE 0847.027.754
La « Société »

Rapport de gestion du Conseil d'Administration
sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019

Conformément aux dispositions des Codes des Sociétés et des Associations et de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous faire rapport de l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2019.

*

Le Conseil d'Administration souhaite, dans un premier temps, porter à votre connaissance les éléments d'information suivants intervenus au cours de l'exercice 2019 :

I. Contexte général – RESA se transforme

Le Décret du 11 mai 2018 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et celui du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz a profondément modifié le contexte législatif dans lequel les gestionnaires de réseaux de distribution évoluaient. Ces modifications législatives ont permis à RESA de remettre en question sa vision, ses missions et ses valeurs et ont dès lors représenté des nouvelles opportunités pour la Société et l'ensemble de ses parties prenantes :

RESA, entreprise publique de proximité, se doit d'apporter des solutions fiables, responsables et équitables à l'ensemble de ses clients afin que chacun puisse disposer de sources d'énergie au quotidien.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

Afin de répondre à ce besoin, RESA a, au cours de l'année 2019, procédé à de profondes transformations tant internes qu'externes.

**A. La transformation externe : Transformation en société de droit public
intercommunale et poursuite de l'autonomisation**

Ce 29 mai 2019, RESA a abandonné son costume de société de droit privé et s'est transformée, grâce à la collaboration de l'ensemble de ses actionnaires, en société anonyme de droit public prenant la forme d'une intercommunale.

Ce processus juridique complexe a dès lors mobilisé les équipes dirigeantes tout au long du premier semestre lesquelles étaient également sollicitées par la poursuite des opérations d'autonomisation de la Société.

En effet, les règles d'*unbundling*¹ juridique, comptable et managérial s'appliquant à RESA du fait de son statut de GRD ont également poussé la société à s'autonomiser de son ancien actionnaire NETHYS SA et ensuite de FINANPART SA pour être aujourd'hui une filiale d'ENODIA SCRL avec à côté de cette dernière 73 communes et la Province de Liège : nouvel actionnariat, nouvelle gouvernance et nouvelle direction, transfert de personnel, reconstruction des organigrammes et des services supports alors profondément intégrés au sein de NETHYS SA. Des chantiers colossaux, distincts, mais profondément imbriqués ont commencé en 2018 et se sont poursuivis intensivement jusqu'au 1^{er} juillet 2019.

Toutefois, compte tenu des obligations contractuelles de chacune des parties concernées par cette autonomisation, de leurs ressources internes et du besoin de transfert de connaissances utiles et nécessaires à la bonne continuité des dossiers², une telle autonomisation n'a pas pu se réaliser totalement en 18 mois. C'est pourquoi des accords transitoires de services ont été conclus au sein du Groupe ENODIA afin de faciliter la transition ; chacune des parties étant chargée de mettre tout en œuvre afin de se rendre complètement autonome dans les meilleurs délais.

¹ Terme usuel = dissociation

² Est ici visé tout particulièrement les fonctions « supports » du Groupe ENODIA qui étaient profondément intégrées et mutualisées pour l'ensemble de Groupe.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



B. La transformation interne : Nouvelle politique de ressources humaines

La transformation externe de la Société s'est également accompagnée d'un processus de transformation interne. En effet, la Société doit actuellement faire face à des défis stratégiques de performance et de qualité qui ne pourront se concrétiser qu'avec l'appui d'un personnel qualifié, motivé et en nombre suffisant.

Comme susmentionné, les règles d'*unbundling* juridique, comptable et managérial s'appliquant à RESA ont poussé la société à s'autonomiser mais également à disposer de son personnel propre et en nombre suffisant. En un an, RESA a dès lors accueilli près de 900 collaborateurs en son sein. En effet, après plusieurs transferts de personnel venant de NETHYS SA réalisés entre le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} mai 2019, le personnel de l'intercommunale ENODIA SCRL affecté exclusivement ou majoritairement à l'activité de GRD a été transféré au sein de RESA avec effet au 1^{er} juillet 2019.

Ainsi, le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au 31 décembre 2019 s'élève à 891 (878,5 ETP) personnes.

Ces 891 membres du personnel sont composés de 106 cadres (105,9 ETP), 463 employés (455,4 ETP) et 322 ouvriers (317,2 ETP).

Au 31 décembre 2019, 4 intérimaires prestaient également pour l'intercommunale.

En termes de mouvements de personnel, l'exercice 2019 a enregistré 11 sorties, dont 5 mises à la pension.

*

Le travail de transformation ne s'est cependant pas arrêté par la concrétisation du transfert du personnel en provenance d'ENODIA SCRL. RESA se devait également de (re)construire une toute nouvelle politique de ressources humaines et d'arrêter un règlement général³ qui pourrait s'appliquer à l'ensemble de son personnel tout en respectant les droits acquis par chacun des travailleurs. Ce règlement se veut par conséquent équitable, valeur fondamentale de RESA, et harmonieux.

³ Le règlement général regroupe le règlement de travail, le statut administratif, le statut pécuniaire, les dispositions transitoires ex-ALG, ex-ALE et l'ensemble des annexes y relatives.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



Ce document a été discuté et négocié avec les trois organisations représentatives des travailleurs présentes au sein de RESA lors de nombreux ateliers syndicaux s'étant déroulés entre septembre et décembre 2019 et a fait l'objet d'un protocole d'accord signé par toutes les parties en date du 18 décembre 2019.

Au-delà du simple règlement, c'est toute la politique des ressources humaines de la Société qui a été revue. L'instauration prochaine d'entretiens de performance et de développement de carrière, en complément du développement du centre de formation interne, permettra d'offrir de véritables perspectives d'évolution de carrière pour l'ensemble du personnel. L'harmonisation du statut administratif permet aussi de diminuer les inégalités de traitement entre les agents et contribue dès lors de manière active au bien-être général des travailleurs.

Par ces avancées, RESA démontre à l'ensemble de ses parties prenantes qu'elle place plus que jamais l'humain au cœur de ses préoccupations. Le Conseil d'administration est par ailleurs convaincu qu'**un personnel qui se sent bien dans son entreprise offrira un meilleur service à la clientèle** et contribuera activement à l'amélioration des performances de la Société.

*

Si 2018 a tracé et redéfini les lignes directrices de l'action du GRD, 2019 est sans conteste l'année de leurs mises en application et a permis à RESA de se recentrer sur ses valeurs fondamentales et de se transformer pour renforcer, plus que jamais, son rôle de partenaire privilégié des pouvoirs locaux, particuliers et entreprises en matière de distribution de l'énergie.

Enfin, dans le cadre de l'autonomisation de RESA et de la mise en place de ses départements supports, il a été décidé de mettre en place une nouvelle équipe, dédiée à la « transformation ».

Ce département a comme vocation première d'aider structurellement RESA à opérer son plan de transformation dans les années futures avec, pour se faire, trois composantes clés : la gestion de projet, la gestion du changement et l'architecture d'entreprise.

Au sein de ce département, il s'agit de pouvoir mener à bien toute une série de projets ou d'initiatives, autres que purement métier.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



Afin de pouvoir assurer un suivi global (ressources, budget, planning) mais également de comprendre et d'analyser les impacts en matière de processus et de lien avec les systèmes d'information de RESA (SAP, GIS...), l'équipe transformation prête alors assistance pour la bonne réalisation de ces projets. De plus, la composante 'change management' est également couverte car il convient de s'assurer de l'acceptation globale de ces projets qui ont bien souvent un impact humain important.

L'ensemble de ces projets et initiatives doit nécessairement être en parfaite adéquation avec les défis stratégiques que RESA s'est fixé, notamment au travers de son plan stratégique 2020-2022 mais également en phase budgétaire et technique avec à la fois les plans d'adaptation et d'investissement mais également la proposition tarifaire 2019-2023. Les différents outils mis en place, notamment au niveau du Projet Management Office, permettront un meilleur suivi, contrôle et mise à jour.

II. Contexte réglementaire et tendances du marché

A. Méthodologie tarifaire 2019-2023

La méthodologie 2019-2023 a été publiée par le régulateur en date du 17 juillet 2017⁴ et a mis ainsi un terme aux quatre années de période « transitoire » qui ont suivi le transfert de compétence tarifaire du fédéral vers les régions en juillet 2014.

Cette nouvelle méthodologie est basée sur une approche « Revenue Cap », plus incitative et impose notamment au GRD une diminution chaque année et cumulativement de ses coûts contrôlables de 1,5 % pendant 4 ans (facteur X), ce qui accentue la pression réglementaire sur les activités opérationnelles du GRD. Elle instaure également un facteur d'évolution lié à la qualité de service (facteur Q). Ce facteur est mis à 0 pour la période 2019-2023 mais sa valeur sera directement liée lors de la prochaine période réglementaire au suivi d'indicateurs de qualité à mettre en place dès à présent chez les GRDs. Le régulateur travaille actuellement en concertation avec les GRDs à la mise en place de ces indicateurs de qualité.

La méthodologie 2019-2023 divise également le processus tarifaire en deux phases : l'établissement d'un Revenu Autorisé correspondant à un budget tarifaire annuel pour chaque

⁴ Des modifications ont été apportées par décision du régulateur du 9 octobre 2018 (principalement, report du principe de la 11^{ème} pointe) n'impactant pas les décisions préalables portant sur le revenu autorisé.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



année de la période régulatoire et la traduction de ce revenu autorisé en tarifs de distribution d'électricité et de gaz.

Le revenu autorisé correspond au chiffre d'affaires auquel le GRD peut prétendre pour ses activités de distribution d'électricité et de gaz. Pour l'exercice 2019, le revenu autorisé de RESA a été fixé à 167,3 millions d'euros pour la distribution d'électricité et à 95,2 millions d'euros pour la distribution de gaz, soit un total de 262,5 millions d'euros.

B. Les tendances de l'exercice 2019

L'année 2019 se caractérise par une nouvelle grille tarifaire pour la distribution (et le transport) basée sur la nouvelle méthodologie 2019-2023.

En électricité, on constate en 2019 une hausse des revenus de distribution de 2%, provenant principalement d'une hausse des tarifs de distribution, notamment au niveau des clients raccordés en basse tension (+7,3%). Cet effet sur les prix est partiellement compensé par une diminution moyenne de 2,9% des volumes facturés à tous les types de clients (BT : -3,4% ; TBT : -1,9% ; MT : -1,7% et TMT : -3,4%). La hausse constatée du tarif de distribution 2019 provient essentiellement de l'introduction des projets spécifiques liés au déploiement des compteurs intelligents ainsi qu'à l'effet cumulatif des primes « Quali watt » et une hausse des amortissements.

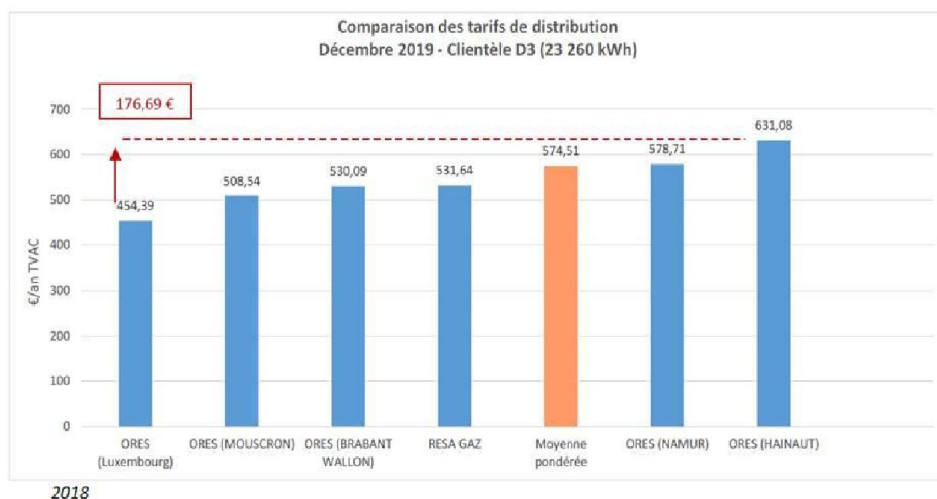
En gaz, on constate en 2019 une hausse des revenus de distribution de 3%, provenant principalement d'une hausse des tarifs de distribution sur les clients résidentiels (+6,5%). Comme pour l'électricité, cet effet prix est partiellement compensé par une baisse des volumes facturés aux clients résidentiels (-1,4%). La hausse constatée du tarif de distribution 2019 provient essentiellement d'un solde régulatoire important qui était porté en diminution des tarifs 2018 mais aussi de l'introduction des projets spécifiques liés à la promotion du gaz naturel et aux compteurs intelligents.

La conjugaison de ces éléments se traduit par une hausse du chiffre d'affaires Gridfee (redevance de distribution) de RESA S.A. Intercommunale de 2,8%.

Pour le futur, la pression régulatoire s'exerçant sur les GRDs s'intensifiant, il incombera à l'Intercommunale de continuer à faire preuve de la plus grande rigueur de gestion et de la plus grande efficience possible dans la gestion des coûts contrôlables afin de ne pas dégrader son bénéfice, c'est-à-dire sa marge équitable. Pour maintenir sa rentabilité, RESA doit dès lors

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



Graphique 52 Comparaison des tarifs de distribution imputés par GRD sur la facture du client-type D3 en décembre 2019

Figure 2 - source : Rapport CWaPE « CD-20b06-CWaPE-0070 » du 7 février 2020 : « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie (Clients résidentiels) sur la période de janvier 2007 à décembre 2019 »

III. Activités opérationnelles

A. Evolution du projet ATRIAS, plateforme fédérale de clearing house pour les acteurs du marché

Pour rappel, les GRDs et ATRIAS SCRL sont engagés, depuis 2011⁵, sur le programme Central Market System (clearing house fédérale) qui vise à réaliser une plateforme capable de supporter les échanges d'informations dans le monde de l'énergie en plein développement.

En 2019, la principale priorité d'ATRIAS a été la poursuite du développement et des tests du projet « Central Market System » (CMS) afin, d'une part, de satisfaire à une solution fédérale pour assurer la compensation des flux d'énergie sur l'ensemble du territoire national et, d'autre part, garantir la mise en œuvre harmonisée de la norme MIG 6 et servir les demandes du marché provenant de la transition énergétique.

Au cours du premier semestre de 2019, une évaluation approfondie du projet a été effectuée, à la fois sur les plans fonctionnel et technique. Cette évaluation a donné lieu à un report du projet

⁵ 2012 pour RESA.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

CMS, avec une nouvelle date de go-live prévue en septembre 2021. Toutefois, étant donné les reports successifs de go-live de la plateforme CMS, il y a un risque d'obsolescence de la plateforme. Une mise à niveau de certains composants est prévue en 2020 afin de pallier ce risque technologique.

Il existe par ailleurs une forte corrélation entre les activités menées au sein d'ATRIAS dans le cadre du développement des plateformes centralisées supportant les besoins du marché de l'énergie et celles menées au sein de RESA à travers les projets internes pour assurer une intégration harmonieuse et efficiente des systèmes de RESA avec les systèmes centralisés au niveau national.

La responsabilité pour une partie des activités que le législateur impose aux gestionnaires de réseau repose par ailleurs sur ATRIAS. Au cours de la durée du projet, le législateur pourrait vouloir modifier certaines règles de fonctionnement du marché. Il est donc possible qu'ATRIAS doive mettre en œuvre des adaptations de système suite à des modifications imposées. C'est un élément de risque complémentaire pour le projet CMS et vues les activités en matière de support informatique d'ATRIAS, cela peut avoir des conséquences pour l'Intercommunale, plus concrètement pour l'exécution opérationnelle de ses missions et sur son plan financier. Afin de pallier ce risque, les équipes de RESA (Métier, Transformation et IT) sont impliquées dans les projets internes de RESA mais également dans les groupes de travail et de gouvernance qui couvrent toutes les activités d'ATRIAS⁶.

Précisions que, chez RESA, le programme Atrias@RESA consolide toutes les composantes de la transformation interne visant à implémenter dans ses propres systèmes les changements liés à la mise en œuvre du nouveau modèle de marché ainsi que les spécificités liées à l'intégration avec le Central Market System (CMS).

B. Synergies entre GRD

Au cours de l'été 2018, les actionnaires publics de l'intercommunale pure de financement ENODIA SCRL, actionnaire majoritaire de RESA, eu égard aux différentes options stratégiques

⁶ Programme CMS, Smart prépaiement, développement d'outils de gestion des services informatiques, ...

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



examinées quant à l'évolution du paysage wallon de la distribution d'énergie et à la pérennité des activités du GRD, ont exprimé unanimement le souhait de ne pas s'inscrire dans un rapprochement capitalistique avec le GRD ORES. Les actionnaires ont souhaité préserver l'indépendance de RESA, sans préjudice de synergies futures avec les autres GRDs wallons.

ORES et RESA ont dès lors conclu le 26 septembre 2018 une convention de collaboration en vue de partager leurs expériences et de collaborer dans des projets et missions présentant un intérêt public commun avec comme objectif la création d'économies d'échelle et l'optimisation des moyens propres des deux parties.

Les premières applications concrètes de cette convention sont apparues en 2019 dans le cadre du développement des compteurs intelligents. Fin 2018, RESA et ORES ont en effet notamment décidé d'examiner la solution mise en place par FLUVIUS en matière de compteurs intelligents. Cette première étape tactique doit permettre de couvrir la période 2020-2022.

Par conséquent, de nombreuses réunions ont été menées, pendant le premier semestre 2019, pour intégrer RESA et ORES dans le modèle informatique d'acquisition des données mis en place par FLUVIUS. Les spécificités wallonnes en matière de fonctionnalités du compteur comme par exemple le prépaiement, le menu du compteur en français et l'affichage du solde, ... nécessitaient également des adaptations des compteurs et des programmes.

Tous ces travaux se sont concrétisés dans une convention entre RESA, ORES et FLUVIUS signée en juin 2019. Cela se traduit concrètement par le fait que RESA et ORES achètent leurs compteurs intelligents à FLUVIUS et reçoivent les données au travers du marché de service que FLUVIUS a conclu avec le consortium IBM-SAGEMCOM. A noter également que les systèmes informatiques propres de RESA et ORES ont nécessité des développements pour intégrer la gestion de ces compteurs intelligents. Le second semestre 2019 a été consacré à la mise en place de toutes ces adaptations et le projet se poursuivra tout au long de l'année 2020.

En parallèle à ce chantier, RESA et ORES ont également examiné toutes les pistes de synergies possibles encadrant ce projet avec notamment :

- Les discussions techniques relatives à l'architecture du coffret de comptage,

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



- La communication uniforme vers le client avec la préparation des sites web, une vidéo, des brochures, des courriers, ...
- La mise en place de la plateforme PPP (PrePaiement Plateform) en ATRIAS permettant de gérer le prépaiement avec le compteur intelligent

L'objectif de ces travaux est un début de déploiement dès janvier 2020 pour couvrir notamment l'arrivée du tarif prosumer et le remplacement des compteurs qui ne répondent plus aux normes métrologiques.

Parallèlement à cela, RESA a continué à entretenir et développer ses partenariats avec les GRDs AIEG, AIESH et REW au travers notamment de la société INTER-REGIES. C'est ainsi que RESA partage, par exemple, la même plateforme de sécurité et possède également des systèmes de clearing house similaires.

En 2019, RESA a également noué un nouveau partenariat avec le GRD bruxellois SIBELGA qui a débouché sur la mise en place de groupes de travail pour l'IT, la transformation et l'innovation. Les travaux ont démarré en 2019 et leurs premiers effets concrets naîtront en 2020.

C. Grandes réalisations

1. Tram @ Liège

Le projet Tram @ Liège est un projet de création de lignes de tram pour relier les pôles importants de l'agglomération liégeoise. La ligne 1 devrait être mise en service en octobre 2022 et les travaux nécessaires à la réalisation de cette ligne impliquent de nombreux déplacements des réseaux d'impétrants dont ceux de RESA, ainsi que des raccordements électriques pour l'alimentation du tram.

Ainsi c'est près de trois kilomètres de conduites moyenne et basse pression et vingt kilomètres de câbles moyenne et basse tension que le consortium Tram-Ardenne devra déplacer sous la supervision des équipes de RESA. Ces déplacements de réseaux se sont déroulés pour partie lors de second semestre 2019 et se prolongeront jusqu'en septembre 2021. Les déplacements en cours à fin 2019 visaient plus particulièrement la Rue Léopold, la Rue de la Cité, la Rue Saint Jean-Baptiste, le Boulevard d'Avroy, le Pont Atlas, le Pont des Tilleuls et le Quai Saint-Léonard.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



En surplus des déplacements de réseaux, RESA est chargé de veiller à l'alimentation en électricité des stations de traction du tram et de son centre de remisage et de maintenance. Huit nouveaux raccordements et dix kilomètres de pose de câbles équivalent à une puissance de 14,55 MVA devront dès lors être réalisés d'ici juin 2021. Les travaux de planification de ces travaux ont déjà débuté en 2019.

2. Raccordement du nouvel hôpital du groupe santé CHC, le Mont Légia

RESA a contribué activement, dans ses compétences de GRD, à l'aboutissement du mégachantier du nouvel hôpital CHC du Mont Légia.

Le CHC représente 5 MVA de puissance prélevée et 3 MVA d'injectée sur notre réseau.

Ces puissances devaient être impérativement disponibles dès le mois de septembre 2018 pour permettre au client de réaliser tous les tests de ses infrastructures. Cependant, un tel raccordement sécurisé ne pouvait se réaliser qu'au départ d'une sous-station.

Les travaux de RESA dans le cadre de ce chantier ont dès lors débuté par l'adaptation de notre sous-station de Glain. Une nouvelle sous-station a également dû être construite à Ans et deux câbles de 150²Alu d'une longueur de +/- 1700m chacun, protégés par des protections différentielles ont été posés pour rejoindre le Mont Légia.

Notons au passage que pour assurer une parfaite continuité d'alimentation, le client possède 3 groupes électrogène de 1200kVA chacun.

3. OSP3 – Plan de remplacement du parc d'éclairage public par des LED

En 2019, RESA a lancé le programme OSP3 visant à remplacer sur une période de 6 ans⁷ les 122.000 points du parc d'éclairage public par une technologie LED. Ce programme ambitieux représente un investissement de plus de 46 millions d'euros dont près de 21,5 millions à charge de RESA ; le restant de l'enveloppe étant supporté par les communes bénéficiaires de ce plan. Ce dernier est financé par les économies réalisées sur les coûts d'énergie et d'entretien.

⁷ Le délai légal fixé par l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017 étant de dix ans.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



RESA a ainsi procédé en 2019 au remplacement d'environ 5.000 points lumineux sur les communes de Comblain-au-Pont, Herstal, Flémalle, Remicourt, Villers-le-Bouillet, Nandrin, Stavelot correspondant à un investissement propre de 1,06 millions d'euros.

RESA a aussi établi le programme complet pour l'année 2020. Celui-ci reprend les études et marchés pour le remplacement de 19.000 armatures réparties sur 28 communes.

IV. Analyse chiffrée des comptes annuels

Préalablement à l'analyse des comptes annuels, nous tenons à vous informer qu'au terme de sa revue annuelle intervenue en novembre 2019, l'agence de notation Moody's a confirmé la notation A2 (perspectives stables) attribuée à RESA dans le cadre du programme d'emprunt obligataire émis en juillet 2016 sur le marché Alternext. La stabilité de cette note sera supportée dans le futur par des résultats en ligne avec les attentes et une maîtrise des ratios financiers.

A. Bilan et compte de résultats

I. Bilan

Le total bilantaire de RESA S.A. Intercommunale s'élève à 1.558.879.679,96 €.

Les principales rubriques de l'actif sont :

- Les actifs immobilisés à hauteur de 1.375.900.278,83 € comprenant principalement la valeur des réseaux électriques et gaziers ;
- Les stocks et commandes en cours d'exécution : 16.058.976,66 € ;
- Les créances à un an au plus : 107.789.785,39 € dont 76.471.286,29 € de créances commerciales ;
- Les valeurs disponibles : 31.502.474,50 €
- Les comptes de régularisation : 26.624.840,63 €.

Les principales rubriques du passif (après affectation du résultat de l'exercice 2019) sont :

- Le capital de 657.880.492,30 € représenté par 9.063.477 actions ;
- Les capitaux propres s'élèvent à 775.372.175,95 € ;

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



- Les provisions pour risques et charges : 10.369.502,54 € ;
- Les dettes à plus d'un an : 545.603.846,86 €, comprenant l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros.
- Les dettes à un an au plus : 216.789.292,35 €, dont 27.132.762,58 € de dettes financières, 104.174.681,76 € de dettes commerciales, 19.415.436,20 € de dettes fiscales, salariales et sociales, 37.916.493,34 € d'acomptes reçus sur commande et de 28.149.918,47 € d'autres dettes ;
- Les comptes de régularisation : 10.744.862,26 €.

2. Compte de résultats

Le montant des ventes et prestations s'élève à 373.416.303,04 €.

Le coût des ventes et des prestations d'un montant de 292.705.146,89 € se décompose comme suit :

• Approvisionnement et marchandises :	37.736.988,07 €
• Services et biens divers :	133.872.238,53 €
• Rémunérations, charges sociales et pensions :	46.147.511,80 €
• Amortissements, réductions de valeur et provisions :	52.293.399,81 €
• Autres charges d'exploitation :	21.045.029,69 €
• Charges d'exploitation non récurrentes	1.609.978,99 €

Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) s'élève à 134.614.534,95 €, le résultat d'exploitation (EBIT) 80.711.156,15 €.

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de 7.730.820,54 €.

Le résultat de l'exercice avant impôts se solde par un bénéfice de 72.980.335,61 €.

Le bénéfice après impôts s'élève à 51.536.907,21 €. Après transfert aux réserves immunisées, le résultat à affecter s'élève à 50.689.627,21 €.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



B. Affectation du résultat proposée à l'Assemblée générale

Résultat à affecter :	50.689.627,21 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	68.923.352,91 €
Dotation à la réserve légale :	2.576.845,36 €
Dotation aux réserves disponibles	95.000.000,00 €
Bénéfice à reporter :	3.236.134,76 €
Rémunération du capital :	18.800.000,00 €

C. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

1. Walterre - Arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres

L'entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres, initialement prévue le 1er novembre 2019, a été reportée au 1er mai 2020.

A partir du 1^{er} mai 2020, les terres devront en fonction de leur volume être gérées en tenant compte de leur qualité, de leur origine, de leurs caractéristiques, mais également des types d'usages des sites «récepteurs». La mise en place d'un tel système de traçabilité des terres excavées doit permettre leur suivi depuis le site d'origine jusqu'au site récepteur.

Ainsi, tous les mouvements de terres devront être accompagnés d'une notification de mouvement et pour les volumes supérieurs à 400 m³ d'un certificat de contrôle de qualité des terres.

L'application de ce décret, actuellement soumis à plusieurs incertitudes juridiques, fait craindre des surcoûts importants pour la collectivité et des retards supplémentaires dans la réalisation de nos chantiers.

Les équipes de RESA travaillent en étroite collaboration avec le cabinet de la Ministre de l'Environnement via le Groupe de Travail Impétrants afin de clarifier la mise en pratique de cet arrêté et ainsi, limiter les effets préjudiciables pour RESA.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



D. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

1. Crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus COVID-19

Fin 2019, un virus de la famille des coronavirus est apparu dans la province de Hubei en Chine. Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SARS-CoV-2), appelé plus couramment COVID-19, s'est rapidement répandu dans le monde entier créant une pandémie.

Depuis mi-février 2020, l'Europe est devenue le nouveau foyer du COVID-19 et a inévitablement touché la Belgique de plein fouet créant une crise sanitaire sans précédent. Le Gouvernement fédéral en concertation avec les gouvernements des entités fédérées a dès lors été amené à déclarer les 12 et 18 mars diverses mesures tendant vers le confinement général de la population. Le télétravail a été rendu obligatoire pour toutes les fonctions le permettant et le principe de la « distanciation sociale⁸ » a dû être mis en application pour les fonctions restantes.

Si RESA a mis tout en œuvre pour continuer à assurer ses missions de service public liées à la sécurité et à la sécurité d'approvisionnement de l'énergie, les mesures précitées ont eu (et ont encore à ce jour) des répercussions sur l'ensemble des opérations de RESA (chantiers non essentiels postposés, ralentissement de l'activité, baisse de consommation, suspension d'exécution de marchés publics etc.). Ces répercussions, notamment financières, ne peuvent à ce jour pas encore être quantifiées avec exactitude.

Toutefois, le Conseil d'administration est d'avis que ces éléments ne sont pas de nature à avoir de conséquences négatives concernant la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

2. Report de facturation du « Tarif Prosumer »

Par arrêté du Gouvernement wallon du 31 décembre 2019⁹, le Gouvernement a imposé aux gestionnaires de réseaux de distribution de prendre les mesures adéquates afin de ne pas facturer le tarif prosumer du 1er janvier au 30 avril 2020 aux détenteurs de panneaux photovoltaïques.

⁸ La distanciation sociale est une mesure non pharmaceutique de contrôle des infections prises pour arrêter ou ralentir la propagation d'une maladie très contagieuse et qui visent à éloigner les individus les uns des autres.

⁹ Arrêté du Gouvernement wallon du 31 décembre 2019 exécutant de manière temporaire et exceptionnelle le décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

Cette mesure découle de la volonté de Gouvernement, inscrite dans la déclaration de politique régionale publiée le 20 septembre 2019, d'élaborer sans délai un avant-projet de décret pour reporter de cinq ans l'entrée en vigueur de la redevance dont doivent s'acquitter les prosumers.

Bien qu'une concertation entre différentes parties prenantes au dossier soit actuellement en cours afin de définir une solution pérenne et définitive à cette problématique, RESA demeure encore, à ce jour, en attente d'une communication officielle du Régulateur en ce qui concerne l'application de la redevance prosumers après le 30 avril 2020.

Toutefois, quelle que soit la solution appliquée, RESA ne verra pas son revenu autorisé diminué en conséquence étant donné la validation de celui-ci par le régulateur en date du 29 mai 2018.

Néanmoins, ce report de tarification entraîne une perte de recettes qui sera récupérée au travers des soldes régulatoires en N +2 (2020 +2). RESA devra donc supporter le préfinancement de cette mesure. L'incertitude sur un nouveau report de plusieurs mois au-delà du 30 avril 2020 existe bel et bien.

3. Réouverture du Revenu autorisé

En application de l'article 54, §2 de la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel actifs en Région wallonne pour la période régulatoire 2019-2023, RESA introduira une demande motivée de révision du revenu autorisé, compte tenu, notamment, de la décision du report du programme de déploiement des compteurs intelligents impactant durablement et significativement (seuil fixé à 2% du revenu autorisé annuel) la situation financière du gestionnaire de réseau de distribution.

La CWaPE et RESA entretiendront dès lors un dialogue compétitif durant l'année 2020.

4. Approbation à venir des soldes régulatoires 2016, 2017 et 2018.

Le régulateur s'apprête à émettre ses décisions quant aux dossiers de soldes régulatoires de RESA pour les années 2016 à 2018. Ces décisions sont attendues dans le courant du premier semestre 2020 (hormis pour le solde régulatoire 2018 « Electricité » qui demande des diligences additionnelles). Les éléments financiers liés à ces décisions et dont RESA avait connaissance ont été anticipés dans les comptes 2019 de RESA S.A. Intercommunale.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION

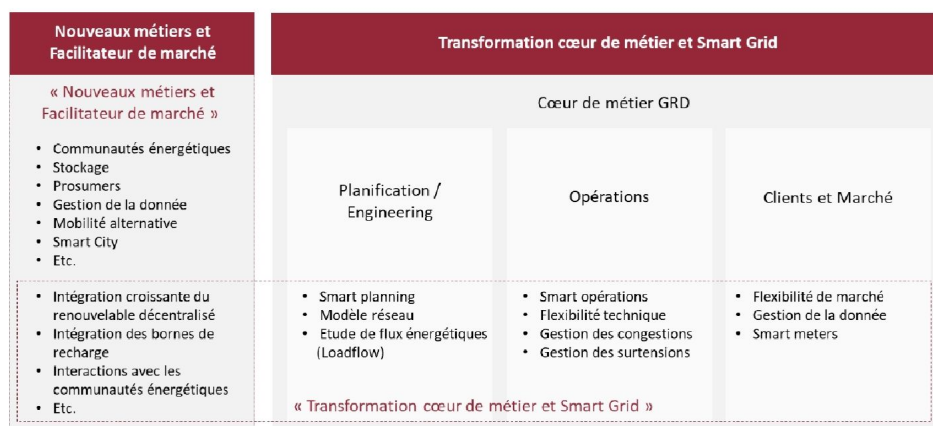


E. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant que ces indications ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Néant.

F. Activités en matière de recherche et développement

Etant donné l'ensemble des changements et défis du paysage énergétique, RESA a décidé de mettre en place une cellule innovation au sein de son organisation dans le courant de l'exercice 2019. Deux axes de travail importants ont été définis : premièrement, un axe de transformation et d'innovation qui se penche sur le cœur de métier du GRD et l'évolution vers les réseaux intelligents. Le deuxième axe se focalise sur les nouveaux métiers et sur la notion de facilitateur de marché. Ces deux axes peuvent être illustrés à l'aide du schéma ainsi que des exemples de thématiques et initiatives ci-dessous :



La mise en place de cette cellule témoigne de la volonté de poursuivre, favoriser et structurer davantage les activités de recherche et développement. Lors de l'exercice 2019, celles-ci ont été menées dans les domaines suivants :

- le développement de nouveaux systèmes pour une distribution intelligente de l'électricité et du gaz : smart distribution (planning et opérations).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION



- le développement de nouvelles techniques de communication et de télémétrie pour des équipements de distribution électrique : communications et courants faibles.
- le développement de nouveaux outils et méthodologies pour la gestion de l'infrastructure du réseau.
- le développement de nouvelles méthodologies pour la prise en compte de nouveaux modèles d'échanges et de marchés (énergie et flexibilité).
- le développement de nouvelles technologies liées à la distribution énergétique : veille technologique Electricité/Gaz.

Toutefois, conformément aux dispositions des articles 16, §1 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et 17, §1 du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz, la Société a décidé de constituer, en date du 4 avril 2019, une filiale d'exploitation, la SA RESA Innovation et Technologie (BCE 0724.552.089) et de lui déléguer une partie de ses missions.

Cette société assure dès lors depuis sa création, pour compte de RESA, et sous son pilotage, toutes les activités reprises ci-dessus.

G. Existence de succursales

Néant.

H. Informations sur l'usage d'instruments financiers

RESA a recours à des instruments financiers de couverture tels que les swaps de taux d'intérêt.

I. Mention en application de l'article 3:6, §1er 9° du code des sociétés et des associations

Le Président du Comité d'audit, en raison de sa carrière passée de Réviseur d'entreprises présente toutes les compétences en matière de comptabilité et d'audit.

*

Enfin, nous vous informons qu'il n'y a pas d'intérêt opposé d'administrateurs et d'actionnaires.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	838,8	710,8	128,0
Temps partiel	1002	49,9	31,4	18,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	874,5	733,9	140,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	750.878	626.659	124.219
Temps partiel	1012	33.344	20.863	12.481
Total	1013	784.222	647.522	136.700
Frais de personnel				
Temps plein	1021	43.557.883,91	36.553.160,57	7.004.723,34
Temps partiel	1022	2.589.627,89	1.628.448,58	961.179,31
Total	1023	46.147.511,80	38.181.609,15	7.965.902,65
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	39,0	27,0	12,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	59.097	42.781	16.316
Frais de personnel	1023	3.255.153,59	2.356.445,70	898.707,89
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	839	52	878,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	839	52	878,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	710	34	735,6
de niveau primaire	1200	50	2	51,1
de niveau secondaire	1201	479	26	499,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	139	5	142,7
de niveau universitaire	1203	42	1	42,8
Femmes	121	129	18	142,9
de niveau primaire	1210	6	5	9,4
de niveau secondaire	1211	45	3	47,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	55	9	62,1
de niveau universitaire	1213	23	1	23,9
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	105	1	105,9
Employés	134	430	33	455,4
Ouvriers	132	304	18	317,2
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	4,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	8.813	
Frais pour l'entreprise	152	203.617,54	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	790	32	815,3
210	790	32	815,3
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	9	2	10,2
310	9	2	10,2
311			
312			
313			
340	5		5,0
341			
342	1	1	1,4
343	3	1	3,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	306	5811	48
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.815	5812	400
Coût net pour l'entreprise	5803	528.692,28	5813	54.592,08
dont coût brut directement lié aux formations	58031	495.277,76	58131	51.088,59
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	33.414,52	58132	3.503,49
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

**RESA****Société Anonyme****Siège social : rue Sainte-Marie 11 – 4000 LIEGE****T.V.A. BE 0847.027.754****« la Société »****RAPPORT DE REMUNERATION****EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations, nous avons l'honneur de vous soumettre, par la présente, un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du Conseil d'Administration, par la société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société.

MONTANTS BRUTS (€) DES REMUNERATIONS ET AUTRES AVANTAGES ACCORDES POUR L'ANNEE 2019 AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
NOM	PRENOM	FONCTION	REMUNERATIONS ACCORDEES PAR LA SOCIETE
THIRY	Bernard	Président	15.075,49 €
THIRY	Bernard	Administrateur ¹	
SIMONIS	Isabelle	Présidente	20.186,14 €
GUILLAUME	Pol	Vice-Président	25.599,60 €
ANCION	Paul	Administrateur	2.346,96 €
ANTOINE	Laurent	Administrateur ²	1.280,16 €
ANTOINE	Laurent	Observateur	NR
CAMPSTEIN	Léon	Administrateur	0 €
COEME	Guy	Administrateur	2.560,32 €

¹ M. THIRY fut président du Conseil d'Administration jusqu'au 29 mai 2019. Suite au renouvellement de la composition de cet organe en date du 29 mai 2019, celui-ci n'exerce plus qu'un mandat d'Administrateur.

² M. ANTOINE a été administrateur jusqu'au 29 mai 2019. Suite au renouvellement de la composition de cet organe en date du 29 mai 2019, celui-ci siège désormais en qualité d'observateur depuis le 27 novembre 2019.

RESA SA

Rapport de rémunération – exercice social 2019

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)



CROISIER	Adrien	Administrateur	1.493,52 €
GRIGNARD	Michel	Administrateur	2.560,32 €
KNAPEN	Philippe	Administrateur	1.706,88 €
LAURENT	Denise	Administrateur	1.493,52 €
LOFFET	Alexandre	Administrateur	1.920,24 €
LOMBARDO	Marie-Josée	Administrateur	2.133,60 €
MICHAUX	Josette	Administrateur	1.280,16 €
SAAL	Caroline	Administrateur	0 €
STASSART	Pierre	Administrateur	2.560,32 €
THANS-DEBRUGE	Anne	Administrateur	2.133,60 €
TIHON	Kévin	Administrateur	426,72 €

Nous vous informons qu'aucune autre rémunération ni avantage n'a été attribué aux Administrateurs de RESA SA pour l'exercice social 2019 que ce soit par la Société ou par une société faisant partie de son périmètre de consolidation.

Pour le Conseil d'Administration :

Isabelle SIMONIS

Présidente

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

**LISTE DES ADJUDICATAIRES DES MARCHES PUBLICS RESA SA
ATTRIBUES EN 2019****I. MARCHES DE TRAVAUX***Mode de passation : procédure négociée avec mise en concurrence préalable.*

- Main d'oeuvre pour le placement de luminaires LED fonctionnels : Yvan Paque sa (lots 1, 4 et 5); PROGEST SA (lots 2 et 3)
- Verviers - renouvellement des conduites basse pression rue de Hevremont : Ets Crosset Leon sa
- Seraing - bouclage technique moyenne pression rues Puits-Marie, du Pertuis et Philippe de Marnix : HYDROGAZ sa
- LIEGE - rue Wazon : Renouvellement du réseau BP et des raccordements particuliers : Boniver sa
- Installations, modifications et dépannages des installations électriques des bâtiments RESA : Balteau I.E. sa (lot 1) ; M. KLINKENBERG & FILS SA (lot 2)

Mode de passation : procédure négociée avec publicité

- Flémalle - Seraing : Liaisons MT entre SD Ivoz - Tube Meuse - Pont du Val : SM Lejeune-Hydrogaz
- Commune d'Esneux - Liaison MT entre AIDE Esneux et Int. Castor : Ets Crosset Leon sa
- Hannut - alimentation de Plopsa Hannut : SM TEGEC – NELLES
- Commune de Marchin - Liaison MT CR Triffoys, PR Triffoys, CS Stadt, PR Vaux, PR Ferme : Fodetra - Hotton Infra
- Commune de Marchin - Liaison MT CS Grand Marchin, PR Ruelle, PR Croix, CS Tige, PR Terre : Ets E. Ronveaux sa
- Commune d'Amay - Rue des Jardins, raccordement de la nouvelle CC Infrabel : Jacobs sa
- Ville de Herstal - Déplacement de câbles et conduites de gaz Place Gilles Gérard : Boniver sa

Mode de passation : procédure négociée sans mise en concurrence préalable.

- Rénovation de 8 cabines réseau MT/BT : HEINEN SA
- Travaux de réfection de toitures sur cabines Gaz et Electrique : C. LONNEUX SPRL

II. MARCHES DE FOURNITURES*Mode de passation : procédure négociée avec mise en concurrence préalable.*

- Fourniture de luminaires "LED" pour l'obligation de service public (OSP) : Construction Electriques Schreder sa
- Fournitures de lampes d'éclairage public : Signify SA (Philips Lighting Belgium SA)
- 'Resa - Leasing opérationnel pour +/- 250 voitures et véhicules utilitaires (attribution de l'accord-cadre) : J & T AUTOLEASE NV, ALPHABET BELGIUM LONG TERM RENTAL NV, ARVAL BELGIUM NV, BELFIUS AUTO LEASE NV, AXUS SA
- Leasing opérationnel de voitures de société destinée à * (Resa) : ARVAL BELGIUM NV
- Leasing opérationnel de deux véhicules utilitaires légers de service destinés au département opérationnel – Resa : J & T AUTOLEASE NV

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

- Protections mécaniques des câbles électriques souterrains BT - HT et des tuyaux gaz BP – MP : INFRATECH SA (lots 1, 4, 6 et 8) ; TECONEX SA (lots 2 et 3) ; SADINTER SOGECOMEX (lots 5 et 7)
- Fourniture et livraison de robinets de compteurs de gaz en laiton (DN25 - DN 50) et d'accessoires en laiton pour le gaz naturel : SEPPELFRICKE GmbH (lots 1 à 5) ; TECO SRL (lot 6) ; IMBEMA BELGIUM nv (lot 7)

Mode de passation : procédure négociée sans mise en concurrence préalable.

- Mâts cylindro-cônes d'éclairage public de 4 m, 4,5 m, 5 m et 8 m : APK INFRA WEST (anciennement Armamast N.V.)
- Fourniture de luminaires et tubulaires projet R-4001333- Herstal Ravel 76 : Construction Electriques Schreder sa; PYLONEN DE KERF NV; Fled sprl
- fourniture de luminaires et tubulaires - projet R-4000784 - Herstal Espace Hayneux : Construction Electriques Schreder sa; APK INFRA WEST (anciennement Armamast N.V.); Fled sprl
- Acquisition de 2 camions CNG (gaz naturel comprimé) : RENAULT V.I. BELGIQUE SA
- Achat de 3 cabines réseaux (Fourniture de l'enveloppe avec son parement, installation et câblage de l'équipement électrique et placement sur site) : LITHOBETON SA
- fourniture de luminaires projet Wanze énergivores OSP2 décoratif : Construction Electriques Schreder sa
- Fourniture et livraison de fixations de tuyauteries en acier : MÜPRO Belgium
- Fourniture et livraison de raccords isolants pour installations contenant du gaz naturel : INFRATECH SA (lot 1) ; EVODIS SA (lots 2 et 3)
- Achat de 3000 CV par lot pour le compte de Resa : OPTIMENT BVBA
- Fourniture de cartouches d'encre pour imprimantes : SPIE Belgium SA - Division ICS
- Achat de 5000 CV par lot pour le compte de Resa SA Intercommunale : Nethys S.A (lots 1 et 2) ; OPTIMENT BVBA (lots 3, 4 et 5)

III. MARCHES DE SERVICESMode de passation : procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

- Recrutement de deux "Business Analystes" Medior au travers du marché GIAL. Différents lots possibles: Lot 15 - Business Analyste, Lot 18 - Process Architecte ou Functional Analyst et Lot 19 - Project Management : Contraste Europe S.A.; AFINIT CONSULTING SPRL
- Engagement d'un gestionnaire de projet Senior externe - projet site www.resa.be - marché via le lot 26 du GIAL : Consortium C5AA - AfinIT Consulting
- Recrutement d'un Project Management Office (PMO) au travers du marché GIAL (lot 19 - Project Manager "Medior") : Contraste Europe S.A.

Mode de passation : procédure négociée sans mise en concurrence préalable.

- Etudes et suivis de construction de cabines électriques et gaz : ISTACE
- Solution pour une interconnexion des points de rechargement pour compteur à budget : WIN S.A.
- Lavage des véhicules RESA : ACS GROUP SPRL (Garage A100)
- Agence de recrutement : PROSELECT
- Expert en microgrid et innovation : W.L. CONSULTING sprl
- Assistance à la réalisation du carve-out : KPMG ADVISORY

AUTRES DOCUMENTS*(à spécifier par la société)*

- Architecte d'Entreprise et chef de projet (Smart Metering,...) : IFLAG sprl
- Mise en place de SLA et d'une équipe de support Haulogy à l'exécution des phases de Transition/Migration du Programme Atrias chez RESA pour les activités liées à la CH Elec : Haulogy.Net S.A.
- Marché de services ayant pour objet la Coordination Fonctionnelle et la Qualité des données suite à l'adaptation des systèmes RESA et l'intégration avec le Central Market System Atrias : Ingestic S.P.R.L.
- Consultant en achats et logistique dans le cadre du carve out de Resa : M NEUVILLE Jacques
- Acquisition d'un système RH de gestion des talents, des compétences, de la performance et de l'organisation : YoumanCapital SPRL (Q7 LEADER)
- Désignation d'un secrétariat social : Université de Liège – SEGI
- Recouvrement de créances - phase amiable : A.M. SPRL PAUL TINTIN - SPRL SINATRA G.
- Impression de plans PDF A0 : COGEPHOTO
- Contrat de maintenance du système Converge pour l'année 2019 : Landis + Gyr SA
- Désignation d'un Service Externe de prévention et de Protection au travail au sein de RESA : SPMT ARISTA

Mode de passation : procédure négociée avec publicité

- Développement et mise en place d'une solution mobile pour la relève d'index gaz et électricité (lot 2) : Contraste Europe S.A.

Mode de passation : procédure négociée sans publicité

- Préparation du projet SMART METERING : DELAWARE CONSULTING CVBA